

Du Bocasse

Le vingt et Cinquième mars audit an 1692. Je soussigné
 Robert Lathu, fils légitime de Guillaume Lathu et de Françoise
 marchet ses père et mère et a eu pour parrain et marraine Robert
 Thibault et Elisabeth Berniere pour des raisons subliques.

La marque de
~~Robert Thibault~~

La marque de
~~Elisabeth Berniere~~

Il y a l'assentement de
 Colas des Caris
 Du Bocasse

Je soussigné le Jure
 Louis Freyarde